

## AVEC LA RADIO 4G FIXE UN MEILLEUR DÉBIT, DE NOUVEAUX USAGES

**Votre débit descendant, c'est à dire le flux de données internet que vous recevez sur votre ligne, sera de 30 Mb/s**

Ce débit va vous permettre de nouveaux usages : partage de données, envoi et téléchargement de fichiers lourds, achat en ligne, visio-conférence, ...

Votre forfait vous donnera accès à la téléphonie fixe avec des appels illimités vers les fixes et mobiles en France et vers l'international.

Il vous permettra d'accéder à la télévision pour recevoir toutes les chaînes gratuites de la TNT HD, de souscrire aux chaînes payantes et aux services Tv, vidéo, replay...

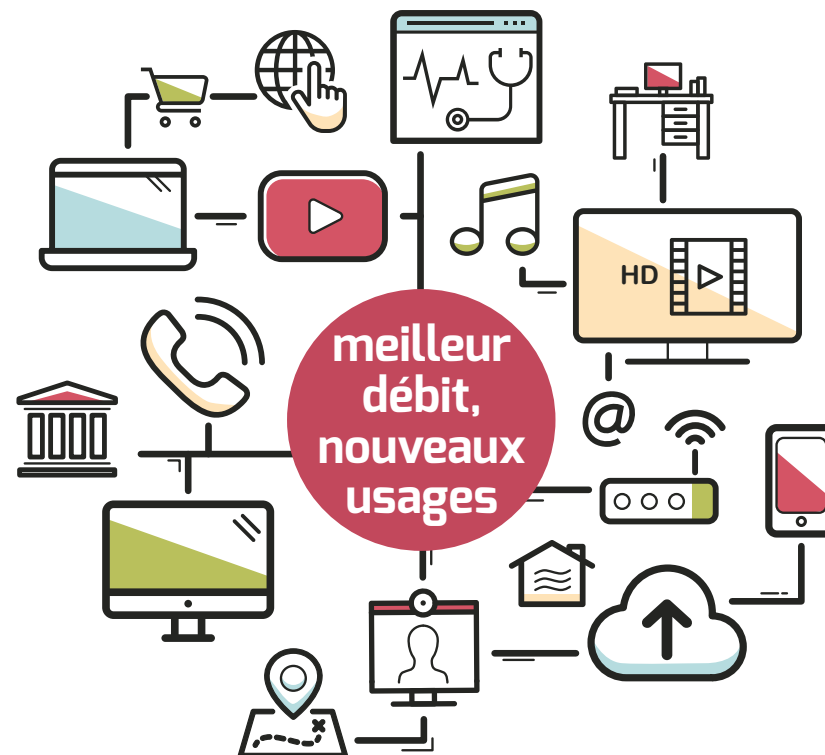
**Votre débit montant, c'est à dire le flux de données que vous envoyez, depuis votre ligne, sur internet sera de 5 Mb/s**

*Le Conseil départemental de la Haute-Garonne a impulsé, au travers du Schéma Départemental d'Aménagement Numérique (SDAN), le déploiement du Très Haut-Débit par la fibre optique à destination de 500 000 habitants du département.*

*Réunis au sein de Haute-Garonne Numérique, le Conseil départemental et les intercommunalités sont soutenus par l'Europe, l'Etat et la région Occitanie.*



## AMÉLIORER VOTRE CONNEXION INTERNET AVEC LA RADIO 4G FIXE



**Réunion publique d'information**  
**lundi 14 janvier 2019 à 18h00**  
**SALLE DES FÊTES**  
**MARIGNAC - LASCLARES**

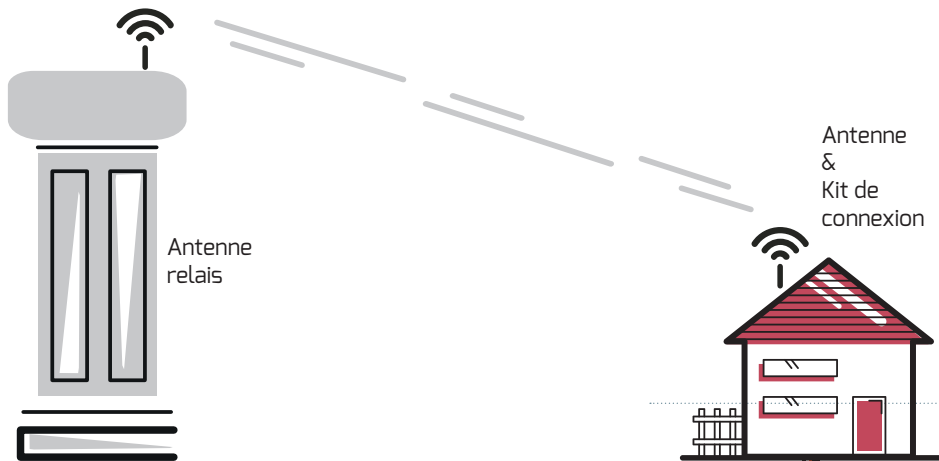


# Un abonnement Radio 4G Fixe pour accéder au Très Haut-Débit

Avant la fin de l'année 2022, votre logement ou votre local professionnel sera directement raccordé au très haut-débit par la fibre optique (100 Mb/s).

Dans l'attente, une solution hertzienne, dite Radio 4G fixe, vous permet de porter, si vous êtes éligible, votre débit à 30 Mb/s.

- La solution **Radio 4G Fixe** implique la couverture du territoire concerné par des antennes (**implantées sur des points hauts** : église, château d'eau, pylône, ...) tout comme les réseaux mobiles et la télévision hertzienne, mais sur des bandes de fréquences dédiées à cet usage. Cette technologie nécessite l'**installation d'une antenne de réception dédiée** sur le toit des habitations et de box-internet spécifiques compatibles pour recevoir le signal.



## ● QUELLES SONT LES DÉMARCHES NÉCESSAIRES ?

- 1 Contactez l'un des fournisseurs d'accès suivants pour vérifier votre éligibilité :
  - **Alsatis** 09 70 247 247 (appel non surtaxé) ou sur [alsatis.com](http://alsatis.com)
  - **Nordnet** 3420 (appel non surtaxé) ou sur [nordnet.com](http://nordnet.com)
  - **Ozone** 09 73 01 1000 (appel non surtaxé) ou sur [ozone.net](http://ozone.net)
- 2 Souscrivez un contrat
- 3 Un technicien, agréé par Haute-Garonne Numérique se rend à votre domicile pour réaliser l'installation (pose d'une antenne sur votre toit, raccordement à la box du FAI)
- 4 Votre ligne est activée

## ● QUEL EST LE COÛT ?

L'abonnement auprès du fournisseur d'accès est à votre charge. Les forfaits proposés sont de 35 € environ selon les opérateurs pour un accès Internet illimité. Vous pouvez inclure dans votre forfait de base des options comme la téléphonie, la VOD, ...

Les frais d'installation et de maintenance de l'antenne sont entièrement à la charge de Haute-Garonne Numérique. Vous n'avez donc rien à payer lors de l'installation.

